

Saint-Denis, le **20 OCT. 2022**

ARRETE N° ADS / 218 / 2022

**PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE A
Madame Céline ARZ GOBER
RESPONSABLE DU SERVICE FORMATION ET CONCOURS
DE LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

W/U le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 3221-3 alinéa 4 ;

W/U le code général de la fonction publique ;

W/U le code de la commande publique ;

W/U l'élection du Président du conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Délégation permanente est donnée à Madame Céline ARZ GOBER, Responsable du service Formation et concours, à l'effet de signer, dans la limite de ses attributions et sous la surveillance et la responsabilité du Président du Conseil Départemental :

- Les conventions d'accueil des stagiaires
- Les courriers de réponse aux demandes de stage et/ou de formation
- Les courriers de réponse aux organismes de formation relatifs aux actions de formation inférieures à 1500 €
- Les correspondances courantes relevant de la formation
- Les attestations de formation
- Les attestations de stage
- Les attestations diverses relatives à la formation
- Les bons de commande inférieurs à 1500 € hors taxe en matière de formation
- Les demandes de devis inférieures à 1500 € relevant de la formation
- Les conventions de formation inférieures à 1500 € hors taxe
- Les ordres de service inférieurs à 1500 € hors taxe relevant de la formation
- Les bordereaux d'envois divers relevant de la formation
- Les certifications de service fait en matière de formation

ARTICLE 2 : En cas de situation de conflit d'intérêts, dans le cadre de l'exercice de cette délégation, Madame Céline ARZ GOBER, devra s'abstenir d'utiliser cette délégation, se déporter du dossier concerné et informer sans délai le Président du Conseil départemental ainsi que son supérieur hiérarchique par écrit des questions pour lesquelles elle estime ne pas devoir exercer ses fonctions.

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à l'intéressée, transmis à Monsieur le Préfet de la Région et du Département de la Réunion, et publié.

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke that curves upwards and then downwards, ending in a small hook.

Cyrille MELCHIOR